CENTRE DE STOCKAGE DE MOLTIFAU

« On manque de données et on finit par s'interroger »

Nathalie Fantoni travaille dans le soutien scolaire et le soutien en langue française étrangère. Mais cette native de Corte, qui vit aujourd'hui en Balagne, est également ultra-sensibilisée aux problématiques environnementales et particulièrement à la gestion des déchets sur l'île.

Comment se traduit votre engagement ?
Au moment de la crise de 2018, j'ai créé un groupe Facebook qui s'appelle Aide au Tri sélectif en Corse et sur lequel les gens posent leurs questions. Je ne suis ni le Syvadec ni un EPCI, mais ma fibre citoyenne et écolo m'a poussée à le faire. Pendant plusieurs mois j'ai répondu aux gens, à n'importe quelle heure, et finalement, avec ma fille, on a cherché un meilleur support et on a créé l'appli A Scelta qui est une aide au tri. Dans ce projet, il aurait fallu que le Syvadec devienne notre partenaire, mais nous les avons rencontrés et ça ne les intéressait pas. En 2019,

Pour Nathalie Fantoni, la solution réside dans le porte à porte et la collecte des biodéchets.
JOSÉ MARTINETTI

avec d'autres personnes, j'ai créé l'association Scelta d'Avvene qui œuvre sur le terrain auprès des institutions. C'est comme cela que nous avons mis en place la collecte au porte à porte à Pigna, en Balagne, qui fonctionne très bien.

Vous vivez en Balagne mais vous êtes originaire de Francardu. Quel constat faites-vous en matière de traitement des déchets, sur le territoire de la CCPP*?
Toutes mes attaches sont en Centre-Corse et je me sens très concernée par ce qu'il se passe aujourd'hui. Je pense que nous avons eu la chance d'avoir un président comme Paulu Santu Parigi qui a fait ce qu'il a pu après avoir hérité d'une situation compliquée. Il a eu cette volonté de diminuer la production de déchets et, avant son départ, nous avions eu une réunion pendant laquelle nous avions élaboré le plan de collecte au porte à porte à Ponte-Leccia. Les points étaient géolocalisés, le travail était fait. Le dossier était prêt. Aujourd'hui, je pense que le nouveau président a la volonté. Il est président de la com'com, président de l'office de l'Environnement, il siège au sein de l'Exécutif, je ne vois pas comment il pourrait en être autrement. Il n'a pas la partie facile, d'autant moins que c'est lui qui doit présenter le nouveau plan de gestion des déchets pour la Corse.

Vous dites que les choses sont un peu en stand-by...
Pour moi, les raisons sont toujours les mêmes. On passe d'élection en élection. Il y a eu celles au Syvadec, il a aussi fallu attendre que le nouveau conseil communautaire se mette en place. Ensuite le Covid a rendu les choses très chaotiques. 2020 n'a pas été facile, on n'avait plus les mêmes priorités.

Venons-en au projet de centre de stockage de Moltifau. Quel est votre regard ?
Ce projet n'est pas récent puisque, dès 2018, les politiques ont commencé à chercher un endroit. Moltifau a été un des sites ciblés car stratégiques. Durant la réunion**, j'ai trouvé que la présentation n'était pas complète. Il manque des données et on finit par s'interroger. Apparemment, ce n'est pas vraiment inondable mais il y a quand même des rivières autour et il faut déplacer un pont... Il y a beaucoup d'espèces animales. Je crois que ce qui a fait monter la pression, c'est la capacité annoncée de 50 000 tonnes par an - alors que notre territoire en produit tout au plus 2 000 - sur treize ans. On se dit alors que le Centre-Corse va accueillir des déchets qui vont venir d'on ne sait où et on en conclut qu'il va nous arriver la même chose qu'à Viggianello ou à la Stoc de Prunelli.

Il paraît pourtant difficile de se passer de centres de stockage dans l'immédiat...
On sait qu'il va nous en falloir, mais pourquoi une telle capacité ? Je crois que le projet aurait mérité d'attendre que le plan de gestion des déchets de la Corse voie le jour car ce qui est important, c'est de proposer un projet qui va tenir la route. Je pense aussi qu'il y a une mauvaise déclinaison de ce qui aurait dû être fait. Comment est-il possible que les gens qui siègent dans ce conseil communautaire n'aient pas été destinataires de l'étude qui a été présentée ? Avant de poursuivre les études, il fallait collectivement que les élus du territoire votent sur le principe de les continuer ou non. Il aurait fallu une présentation complète. Comment peut-on accepter de la valider en l'état, alors qu'on sait qu'il manque des données ? On ne peut pas parler de transparence. On a l'impression qu'on a voulu imposer un centre de stockage au forceps.

Vous insistez beaucoup sur la collecte au porte-à-porte qui, à vos yeux, est la bonne solution.
Je pense que les maires sont convaincus que la collecte au porte à porte et la collecte des biodéchets sont la solution. Ces biodéchets sont une matière qui peut être valorisée et que l'on ne doit plus laisser avec le résiduel. C'est ce que la loi d'économie circulaire impose et, sur ce point, la communauté de communes de Calvi est la plus avancée. À Aregnu, par exemple, il y a des collectes à pied dans le village ou avec une mobylette équipée d'une caisse. Dans les résidences, il y a des points d'apports collectifs et les gens s'autogèrent. Dans les habitats diffus, on retrouve des points d'apport volontaire. Ça fonctionne très bien. Ce qui est très important, c'est de travailler avec le maire de la commune, car il est un relais auprès de la population.

MORGANE QUILICHINI

*CCPP : Communauté de Communes Pasquale-Paoli.

** Le 9 janvier, à Prunitei, le cabinet Eodd a présenté une étude de faisabilité aux élus communautaires et au Syvadec. Des dizaines de citoyens avaient décidé de venir également assister à cette réunion.